

Présent.es: Marie BARTHELEMY (Le Petit Dakar), Denis CROS, Arnaud DESMESLAY, Laurence DUFLOS, Robert GARRISON, Johann GOINEAU, Françoise GREISCH, André GRELON, Alexandra KOENIG, Philippe LANTA, João PESTANA DA SILVA, Michaël SARFATI, Timothy TICEHURST, Françoise VAUCHÉ

Excusé-es : Xavier BALLERY, Benoit FOURNIER, Antoni VALERO-CABRE

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation ; Florent GIRY Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des travaux ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordinateur des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion, Boris JAMET-FOURNIER répond aux questions posées lors de la réunion précédente.

Le Conseil de quartier s'interrogeait sur le fonctionnement de l'application « Dans Ma Rue ».

Boris JAMET-FOURNIER explique que l'application ne rencontre pas de problème particulier. En février, il y a eu 5079 signalements dont 79% sont considérés comme traités par les services. Il reconnaît toutefois que le fait que le problème soit considéré « traité » par les services ne correspond pas toujours à une résolution de fond du problème dans la réalité, ce qui peut causer des soucis d'appréciation entre les services et les habitant-es. Il ajoute que le temps de traitement moyen d'un signalement est de 2,2 jours. Il précise que les catégories de signalements les plus utilisées sont les tags et affiches avec 1971 signalements et la propreté avec 995 signalements. Viennent ensuite les objets abandonnés et les véhicules gênants. Il relève également que sur les 5079 signalements, seuls 200 signalements concernent les activités commerciales, et donc les terrasses.

Le Conseil de quartier demandait s'il était possible d'installer un panneau d'interdiction d'accès aux chiens même tenus en laisse plutôt que d'installer une aire de jeu dans le square Saint Gilles.

À ce jour les études ont bien été lancées par la DEVE pour l'installation d'une aire de jeu. Après avoir échangé avec le cabinet du Maire et les services, Boris JAMET-FOURNIER explique qu'il n'y a pas d'autre possibilité pour interdire les chiens dans les parcs. Il précise que ce sera une aire de jeux pour enfants petits qui ne devrait pas causer de nuisances. Une fois que les études seront terminées, un projet pourra être proposé au Conseil de quartier.

Le Conseil de quartier souhaitait savoir si l'emplacement du banc placette Beaumarchais avait été validé par la Mairie.

L'emplacement a bien été validé par la Mairie qui souhaite l'intégrer au plan de charge des services pour cet été.

Florent GIRY explique que de nombreux Conseils de quartier demandent l'installation de bancs. En pratique, les services étant très chargés et les bancs n'étant jamais l'urgence du moment, ces types de demandes traînent souvent. Il ajoute qu'il vient d'entamer une démarche pour lister toutes les demandes de bancs et notamment celles des Conseils de quartier afin de faire une commande groupée aux services.

Échange avec Florent GIRY, Adjoint au Maire en charge de la voirie, des mobilités et de la gestion des travaux :

Françoise VAUCHÉ explique que le Conseil de quartier a souhaité inviter Florent GIRY parce qu'il avait plusieurs questions concernant ses délégations notamment au sujet de la refonte du plan de circulation et d'Embellir Votre Quartier (EVQ).

Refonte du plan de circulation :

L'objectif du plan de la refonte du plan de circulation est de réduire la circulation de transit dans le Marais, c'est-à-dire les véhicules qui ne font que passer. La solution choisie a été de changer le sens de circulation de certaines rues. Cette méthode a été utilisée dans de nombreuses villes en Europe et a montré qu'elle était plutôt efficace. Le postulat étant que si on ne peut plus traverser le quartier d'une traite, il n'y aura plus que les habitant·es qui auront intérêt à utiliser ces rues. Les grands axes structurants comme le boulevard Sébastopol par exemple, ne sont pas concernés par cette démarche. La Mairie a fait le choix que toutes les adresses restent accessibles en véhicule, parfois par d'autres trajets.

Des ateliers ont été organisés en 2021 pour avoir un consensus sur les rues qui ont des surcharges de trafic, et ensuite trouver un équilibre entre traiter les problèmes de surtrafic et garantir la navigabilité dans le quartier. La concertation a permis d'identifier 40 rues à changer de sens dont une vingtaine ont été retenues à l'issue du processus. Le projet a été présenté en juillet en réunion publique et la mise en œuvre débute actuellement.

Dans le quartier il y aura trois modifications du plan de circulation :

- Le sens de circulation de la rue Vieille du Temple sera inversé dans le tronçon entre la rue des Francs Bourgeois et la rue de la Perle ;
- La rue Pavée est concernée par un projet d'aménagement piéton ;
- Rue de Turenne, une voie de bus va être créée dans le sens Sud-Nord entre les rues Saint Antoine et des Francs Bourgeois.

Les deux plus grandes modifications du plan concernent la rue des Quatre Fils et la rue des Archives. Rue des Archives, il s'agit d'éviter qu'elle permette de remonter des quais jusqu'à la place de la République. Elle accueille actuellement plus de 8000 véhicules par jour ce qui est totalement déraisonnable pour une rue de cette dimension, qui accueille également beaucoup de piétons. La solution trouvée est de maintenir le passage du bus sur toute la longueur de la rue et d'inverser le sens de circulation pour les autres usagers entre la rue Sainte Croix de la Bretonnerie et la rue Rambuteau. Pour la rue des 4 Fils entre la rue des Archives et la rue Vieille du Temple, les taxis et bus pourront continuer à passer mais le sens de circulation sera inversé pour les autres usagers. La conjonction de ces deux mesures combinées créera pour les riverain·es ou les livreurs des détours importants par rapport à la situation actuelle. L'usage permettra de les mesurer en terme de temps tout comme la cohérence globale du nouveau plan de circulation.

Les travaux auront lieu à la fin de l'été. Une concertation à grande échelle a été organisée par la Mairie autour de ce sujet afin que le projet ne bouge pas trop. Concernant la rue de Birague, il y a eu un dysfonctionnement qui fait que les feux devenus inutiles suite au changement de sens de la rue il y a quelques années, n'ont pas été déposés au moment des travaux. Le souhait est qu'ils le soient à l'occasion de la mise en place des nouvelles modifications du plan de circulation du Marais et des Iles.

Une Conseillère de quartier explique que ces mesures viennent s'ajouter à celles qui ont été mises en place il y a quelques années et qui ont déjà créé des problématiques d'allongement de trajet. Elle explique qu'il est compliqué de mesurer les impacts de ces modifications. Florent GIRY répond que c'est effectivement un travail compliqué, d'autant qu'il n'y a pas de modèle. Dans le cadre de la mise en place de la Zone à Trafic Limité (ZTL),

des ingénieur-es ont mis en place des modèles de trafic qui permettent de faire des simulations pour anticiper les effets de fermeture de rues ou de changement de sens de circulation. À l'échelle des petites rues, on ne dispose pas de boucles de comptage sur toutes les rues et on ne peut donc pas créer de modèle mathématique.

Le Conseil de quartier souhaite mettre en place un questionnaire pour faire remonter les potentielles difficultés et anomalies existantes ou qui pourraient apparaître sur le secteur du Conseil et sur l'ensemble de la zone « Marais-Les Iles ». Les réponses à ce questionnaire seront transmises à Florent GIRY.

La co-présidente du Conseil demande ce qu'il en est de la modification des trajets de bus qui passaient parvis Saint Gervais. Florent GIRY répond que les bus sont tous maintenus en l'état dans le secteur Marais Place des Vosges. La seule modification qui se fait sera dans le secteur Seine. Les bus qui passaient rue Lobau passeront rue Louis Philippe, et inversement les bus qui passaient rue Louis Philippe passeront par la rue Lobau. Une déambulation aura lieu avec le Conseil de quartier Seine pour expliquer ces changements.

Une Conseillère demande ce qu'il en est du projet de rue aux écoles Vosges Tournelle. Florent GIRY explique que ce projet a été annulé à la suite de la concertation avec les parents d'élèves, les parents ne ressentant pas le besoin d'apaiser plus ce secteur depuis le changement de sens de la rue de Birague.

La co-présidente du Conseil demande ce qui a été décidé pour les contre-allées du boulevard Beaumarchais suite à la réunion publique.

Florent GIRY répond que la Mairie va essayer d'en piétonniser deux, mais plutôt sur le haut du boulevard dans le secteur du Conseil de quartier Temple Enfants Rouges. Il s'agit de celles qui posent le moins de difficultés techniques.

Une Conseillère signale que, depuis que la rue Vieille du Temple a été changé de sens, la rue Elzevir est plus circulée. Elle propose d'inverser les sens de circulation des rues Elzévir et Barbette afin d'endiguer ce problème. Elle ajoute que cela permettrait également de réduire la vitesse des véhicules qui ont tendance à accélérer dans cette longue ligne droite. Florent GIRY répond qu'il n'est pas hostile à cette idée sur le principe. Il ajoute qu'il serait intéressant que ce type de remarque soit reporté dans le questionnaire que compte mettre en place le Conseil de quartier afin que la Mairie l'étudie. Concernant la rue Elzévir, il explique ne pas bien comprendre ce qui pourrait expliquer cette augmentation du trafic car la rue est dans le même sens que la rue Vieille du Temple. Il serait intéressé d'avoir un retour d'ici quelques semaines sur ce sujet.

Florent GIRY explique que des boucles de comptage ont été installées afin d'avoir une cartographie très fine de la circulation dans le quartier et de pouvoir constater les évolutions.

Rue Pavée :

Parmi les 19 propositions de modification du plan de circulation, une concerne la piétonisation de la rue Pavée pour permettre un projet d'aménagement. L'itinéraire alternatif sera la rue de Turenne. La rue de Rivoli deviendra une rue parmi les autres dans la ZTL, une fois que celle-ci sera mise en place, et les usagers et usagères venant de la rue de Turenne pourront s'y engager. À ce jour, seul-es les riverain-es peuvent l'emprunter. L'entrée de parking située rue Malher restera accessible.

L'idée serait donc d'aménager la rue Pavée dans le même esprit que l'aménagement de la place Albert Memmi qui se trouve au bas de la rue du Temple, au niveau du BHV. Pour ce faire, la Mairie s'est entourée du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et

Environnement, une association de paysagistes, urbanistes et architectes qui se mettent à la disposition des collectivités pour faire du Conseil), afin d'organiser une concertation sur site, présenter l'idée et prendre connaissance des propositions que pourraient faire les habitant-es.

Une Conseillère de quartier explique qu'elle a demandé si l'accès sera fermé par une barrière et que personne n'avait été en mesure de lui répondre. Florent GIRY répond qu'à ce jour le projet n'est pas encore défini et qu'on ne sait pas quelle sera le dispositif choisi pour cette rue piétonne. Il rappelle que ce projet sera sur mesure et tiendra compte de toutes les contraintes (accès au parking de la rue Malher, livraison des commerces attenants, passage des véhicules de secours etc.).

Un habitant demande comment seront livrés les commerces, notamment pour la librairie qui se fait livrer par palettes transportées par de gros camions et pour la Poste qui reçoit également des livraisons de fonds.

Florent GIRY explique que les commerçants sont tous venus sur le stand de concertation et n'ont pas exprimé d'opposition à ce projet. La Poste a également été contactée par la Mairie et n'a pas non plus exprimé de difficulté autour de ce projet. Il rappelle que de nombreuses agences de la Poste se situent dans des aires piétonnes.

À ce jour, la Mairie vient de prendre connaissance du compte rendu de cette concertation établi par le CAUE. Il sera mis en ligne et transmis au Conseil de quartier. Une réunion publique sera organisée lorsque les services auront étudié la faisabilité et qu'un pré-projet aura été imaginé.

Information travaux

Florent GIRY propose aux habitant-es de s'inscrire à la newsletter travaux pour être informés des travaux à venir sur Paris Centre. Les inscriptions se font sur le site de la Mairie Paris Centre (<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/les-travaux-et-les-chantiers-de-voirie-a-paris-centre-18334>).

Embellir Votre Quartier (EVQ)

Un habitant demande sur quel site il est possible de suivre l'évolution des projets mis en œuvre dans le cadre d'EVQ. Une Conseillère fait remarquer que le site du budget participatif a fermé et que les archives des projets mis au vote et non lauréats ne sont plus accessibles. Florent GIRY répond que sur le site de la Mairie, on peut trouver la présentation des projets telle qu'elle a été faite au moment de la réunion publique. Il n'y a pas de page présentant l'avancement de ces projets. Il ajoute que l'objectif est que tous les projets du Marais soient livrés d'ici 2024. C'est pour cela qu'il y a énormément de travaux dans ce secteur en ce moment. La concertation pour la phase 2 d'EVQ va débiter dans les prochaines semaines.

La co-présidente du Conseil signale qu'il y a eu un accident rue Elzevir et que 9 potelets ont été cassés. Elle demande s'il est possible de faire réinstaller ces potelets car elle s'inquiète de la sécurisation du trottoir en leur absence. Florent GIRY répond qu'il transmettra cette demande aux services.

Un Conseiller de quartier demande comment pourrait être sécurisé le secteur Barquette Payenne, que de nombreux enfants empruntent pour se rendre à la cantine. Laurence DUFLOS propose d'intégrer ce sujet au questionnaire afin que des propositions puissent être faites.

Budget :

La co-présidente du Conseil de quartier explique que 3 nichoirs ont été commandés la semaine précédente et qu'ils seront installés par la régie de quartier. Le Conseil de quartier doit s'exprimer sur le devis de pose, qui s'élève à 450€ pour 15 nichoirs.

Le Conseil de quartier organisera une inauguration lorsque la pose aura été effectuée. Pour les boîtes à livre, le Conseil de quartier a envoyé les localisations à la Mairie et attend donc son retour.

Concernant les tables d'échec, seule celle proposée dans le jardin de l'hôtel Lamoignon-Mark Ashton pourra être envisagée. Le Conseil de quartier attend le retour de la Mairie sur ce projet.

Concernant le budget 2023, le Conseil de quartier souhaite organiser un parcours et cherche des volontaires pour construire ce projet.

Commissions

GPO

Le Conseil de quartier a écrit un mail aux organisateurs du GPO avec plusieurs questions.

Laurence DUFLOS présente les réponses du commissariat :

- Concernant la rencontre annuelle entre le commissariat et les Conseils de quartier, il a été répondu que celle-ci était organisée par la Mairie et non par le commissariat.
- Concernant la refonte du Contrat Parisien de Prévention et de Sécurité (CPPS) il a été répondu que cela dépend de la Mairie. Un questionnaire va être proposé aux Conseillers de quartier par l'équipe d'animation sur ce sujet.
- Concernant le découpage des secteurs du GPO, le commissariat a répondu qu'il n'envisageait pas de revoir les différents secteurs.

Les réunions ayant lieu en journée en semaine, il est difficile pour Denis CROS de s'y rendre. Le conseil de quartier propose de voter pour un nouveau référent. Laurence DUFLOS est élue à l'unanimité.

CPPS

Une réunion sur la refonte du CPPS a été organisée le 7 février avec les équipes d'animation des Conseils de quartier de Paris Centre. Dans l'attente du début des ateliers de co-construction, les liens suivants permettront aux Conseillers de quartier de se renseigner sur le sujet :

<https://www.paris.fr/pages/l-animation-des-politiques-de-prevention-de-la-delinquance-4788>

<https://cdn.paris.fr/paris/2020/09/15/49aeb4366a6b3e61c294a5cb65d0096f.pdf>

<https://www.cipdr.gouv.fr/prevenir-la-delinquance/20202024-2/>

Le Conseil de quartier demande quand seront mis en place les ateliers et quand il aura accès aux fiches.

Le Conseil de quartier enverra un questionnaire à ses membres afin de préparer ces ateliers.

PLU

Le Conseil de quartier a eu l'occasion de déposer ses doléances via un cahier d'acteur. Un retour a été fait le 6 mars sur les différents cahiers d'acteurs déposés. Une nouvelle phase de concertation publique va s'ouvrir dans les quelques mois, les membres des Conseils de quartier seront tenu-es informé-es par l'équipe d'animation.

Terrasse

Lors de la réunion terrasse, la Mairie a indiqué qu'elle était très à l'écoute de ce qui s'était passé l'an dernier. Des graphiques montrant que Paris Centre était l'arrondissement qui refusait le plus de demandes de terrasse ont été présentés.

Marie BARTHELEMY (Le Petit Dakar) explique que l'année dernière, elle avait obtenu une autorisation de l'autre côté de la rue et cette année elle a été refusée (raison de danger). Elle comprend la raison de cette décision mais regrette que cela ne lui ai pas été signifié plus tôt car ayant obtenu l'autorisation l'année précédente elle a acheté le mobilier pour cette terrasse et il lui reste désormais sur les bras.

Une Conseillère précise que certains endroits n'auront aucune autorisation d'extension de terrasse, comme la place du Bourg-Tibourg.

Commission Végétalisation :

Une visioconférence a été organisée le 25 janvier dernier sur la Trame Verte.

Budget 2023

La co-présidente du Conseil propose de voter pour l'organisation d'un nouveau vide grenier avec le Conseil de quartier Marais-Archives sur les rues de la Perle et Quatre Fils.

Le Conseil de quartier vote favorable avec 11 votes pour et 1 abstention

Le Conseil de quartier vote pour une enveloppe de 350€ de son budget de fonctionnement dédié à ce projet à 11 voix pour et 1 abstention.

Le Conseil de quartier souhaite organiser de nouveaux « Rendez-vous des Conseils de quartier » sur des endroits du secteur où il n'en a pas encore organisé.

Les emplacements visés sont la place Sainte Catherine, le parvis des 260 Enfants et place des Vosges.

Synthèse des questions et signalements :

Nouvelles questions et nouveaux signalements :

Square Saint-Gilles : Le Conseil de quartier demande à être tenu au courant des aménagements et à pouvoir suivre le projet.

CPPS : Le Conseil de quartier demande quand seront mis en place les ateliers et quand il aura accès aux fiches.

Secteur Barbette Payenne : Comment pourrait être sécurisé le secteur Barbette Payenne, que de nombreux enfants empruntent pour se rendre à la cantine ?

Potelet rue Elzévir : Un accident a eu lieu rue Elzevir, 9 potelets ont été cassés. Est-il possible de faire réinstaller ces potelets pour sécuriser davantage le trottoir ?

EVQ : Un habitant demande sur quel site il est possible de suivre l'évolution des projets mis en œuvre dans le cadre d'EVQ.

Retours attendus :

- Tables d'échec dans le jardin de l'Hôtel Lamoignon-Mark Ashton.
- Nichoirs à oiseaux

Liens utiles :

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-place-des-vosges-17546>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

La prochaine réunion du Conseil de quartier se tiendra le 11 mai 2023 à 19h.